

table ronde

animée par Michèle Chouchan

et vous ?

comment évaluez-vous l'école ?

Formuler ainsi la question supposait que les invités de la table ronde aient des points de vue qui se complètent ou qui s'affrontent pour, éventuellement, concrétiser la conférence de Jean-Jacques Bonniol. Afin de conjuguer le collectif et le global au qualitatif et à l'individuel, nous avons sollicité les intervenants suivants : Pierre Mondon, directeur du SIGES (1), Jean Perrot, chercheur à l'IREDU (2) de Dijon, Xavier Aubert, doyen de l'Inspection générale de mathématiques, Maryse Portier, professeur de mathématiques au lycée Estienne d'Orves à Nice, et Jean-Michel Croissandeau, rédacteur en chef du "Monde de l'Éducation". En fait, plus que d'un débat, cette séance aura été l'occasion d'un apport d'informations sur des fonctionnements ou des demandes.

Le vote du budget 1985 l'a récemment remis en mémoire : les dépenses de l'État pour l'Éducation nationale sont énormes ; ce qui justifie, indique Pierre Mondon, que des évaluations du système éducatif soient effectuées. Les outils employés sont à assortir aux objectifs que l'on se fixe ; au SIGES on s'efforce de rendre incontestables les démarches correspondantes : ce qui permet que celles-ci ne soient pas "récupérées" n'importe comment. Trois préoccupations apparaissent : le travail sur les statistiques de gestion, l'étude du fonctionnement plus intime du système, et l'évaluation pédagogique de ce système.

Il s'agit donc, en premier lieu, d'exploiter "intelligemment" des statistiques brutes, sous l'angle d'une évaluation de gestion. On s'intéresse alors au cursus des élèves, au comportement des enseignants d'une manière globale. Puis on passe à un aspect plus pédagogique, moins structurel, toujours en considérant les élèves, les enseignants, et non telle classe ou tel maître. Cela n'empêche pas qu'un retour soit effectué, individuellement, vers les maîtres chez qui, par exemple, des passations de

(1) SIGES : Service de l'informatique de gestion et des statistiques. Dépendant du Ministère de l'Éducation Nationale, il publie la revue "Éducation et formation". Abonnements et vente au numéro dans les CRDP, les CDDP, ou à l'adresse suivante : 58 Bd du Lycée, 92170 Vanves.

(2) IREDU : Institut de recherche sur l'économie de l'éducation. Faculté des Sciences Mirande, BP 138, 21000 Dijon.

tests ont eu lieu : il leur a été souvent demandé leurs pronostics. Il est important qu'ils puissent indiquer leurs objectifs, manifester leur opinion sur ces constats établis en référence aux programmes, circulaires et instructions officiels. Il reste que ces bilans doivent pouvoir être utilisés par les différents partenaires du système éducatif, dans de bonnes conditions ; or, le problème de la diffusion de l'information est rapidement soulevé dans la salle. Jean-Michel Croissandeau le croquera avec humour : "Qui connaît les travaux du SIGES en dehors de Pierre Mondon et de moi-même ?". Pourtant les documents existent et certains sont accessibles, comme les résultats de tests sur le niveau des élèves, en mathématiques et en français, à l'entrée en sixième et à la fin de la cinquième. En revanche, Pierre Mondon répond, à une question sur l'existence d'une évaluation de la réforme Haby, d'une façon qui fait sourire jaune : les outils de comparaison avec la période précédente manquent...

Tout autre, bien sûr, est le rôle de l'Inspection générale, à qui continue d'être dévolue la notation individuelle des professeurs. Xavier Aubert indique à ce sujet que la tendance du Ministère n'est pas d'y renoncer, soulignant toutefois que la circulaire du 13 décembre 1983, signée d'Alain Savary, est toujours en vigueur : elle assouplissait le mode de visite des Inspecteurs favorisant des discussions et des rencontres, et plus seulement des passages-contrôles dans les établissements.

En septembre 1982 le ministre Alain Savary avait confié à l'Inspection générale une tâche d'évaluation du système éducatif. Xavier Aubert veut lier à cet objectif son choix de soutenir les équipes pédagogiques, quand elles existent. Mais il juge difficile la recherche d'un point d'équilibre entre des horaires satisfaisants pour les élèves et la formation ou la concertation des enseignants : des heures réduites à 45 minutes n'en sont plus ; un enseignant en stage n'est plus dans sa classe... A tous les plans, le doyen de l'Inspection de mathématiques attache une grande importance à l'amélioration du climat de relations humaines entre les acteurs du système. Selon lui, de multiples conflits peuvent être réglés lorsque l'on accepte un dialogue franc et ouvert.

Un peu plus tard, Maryse Portier semble beaucoup plus pessimiste et demande à l'Administration qu'elle laisse davantage la bride sur le cou aux enseignants désemparés par l'hétérogénéité des classes, la difficulté de la communication avec des élèves arrivant, par exemple, en seconde. Aucun problème en Terminale C, lance-t-elle, mais l'institution éducative ne prouve-t-elle pas son inefficacité en écartant la majorité des élèves avant les classes de terminales ? L'enseignant n'est pas le "râleur" systématique mais aimerait faire prendre conscience des réalités fort différentes auxquelles il doit s'adapter.

Ces réalités quotidiennes, est-il vraiment besoin de les théoriser, d'en tirer des conclusions qui peuvent faire penser qu'on déplace une montagne pour écraser une fourmi ? Et pourtant, il est utile de pouvoir justifier et argumenter correctement ce qui, même "évident", peut déranger, ou amener à faire des choix politiques.

A l'IREDU une petite équipe, dépendant du CNRS, travaille sur l'analyse économique de l'éducation.

L'éducation étant considérée comme un investissement, il s'agit de comparer coûts et bénéfices en débouchant sur un taux de rendement interne sur lequel s'appuiera l'individu : cela, à la suite de la théorie du "capital humain" (dont Alain Mingat, également chercheur à l'IREDU, avait présenté certains aspects aux Journées A.P.M.E.P. de Bordeaux, en septembre 1980). Tous les élèves n'ont pas la même demande d'éducation. On caractérise alors la demande par des variables comme la classe sociale, le sexe, les aptitudes..., puis on introduit la notion de "risque" : il n'est pas le même pour tous ; citons le risque d'entreprendre des études longues. Tout ceci concerne l'analyse du côté de la demande. Pour l'analyse du côté de l'offre, l'idée est que le système éducatif agit d'une manière différenciée dont on peut citer quelques indicateurs : différences spatiales de taux d'encadrement (et la liaison, non évidente avec la réussite scolaire) ; différences spatiales de réussite au baccalauréat ; différences dans la multiplicité des choix d'orientation offerts aux familles. Concrètement, la carte scolaire fait apparaître l'éventail des problèmes : un élève situé à proximité d'un établissement a intérêt à le choisir, même si les filières possibles s'en trouvent restreintes. En revanche, pour un élève éloigné de tout centre, l'effet de distance ne joue plus, et, paradoxalement, l'ouverture est plus large. De toutes façons les déplacements induisent des coûts pour les individus, donc des inégalités. Une carte scolaire qui reposerait sur la suppression de celles-ci aboutirait à une multiplication des établissements, donc des coûts de fonctionnement du système : d'où un équilibre à trouver, une situation optimale pour la société, d'une répartition des dépenses à la charge de l'Etat et des familles. A l'IREDU des simulations intéressantes ont été faites à ce propos.

Par ailleurs tout un courant de recherche, à l'IREDU aussi, porte sur l'utilisation du temps par les élèves, selon un modèle simple où l'affectation du temps est intermédiaire entre les expériences scolaires passées et les résultats scolaires futurs. Il existe un "comportement de la spécialisation", de la part des élèves, qui va à l'encontre des recommandations d'enseignants qui voudraient que priorité soit donnée aux points plus faibles. Du coup, le système américain "à la carte" est plus proche du comportement de ces élèves que le système français. Ce qui ne donne pas de réponse à l'interrogation : quel est le meilleur ?

Image et réalité, rumeur ou information : c'est à une stratégie de dévoilement que veut procéder Jean-Michel Croissandeau, par l'intermédiaire d'un périodique (3) élaboré essentiellement par des journalistes, lesquels sont donc extérieurs à l'institution scolaire. Le but est de donner à un public (important) de lecteurs, dont beaucoup sont des parents d'élè-

(3) *Le Monde de l'Education* : 11 numéros par an. Abonnements et vente au numéro, 5 rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

ves, des supports d'information pour connaître des éléments qui ne soient pas réservés à quelques initiés. A tous les niveaux il y a une grande ignorance des autres secteurs : combien d'enseignants de cinquième ignorent ce qu'est un CAP ou un BEP ; on peut tout autant signaler la méconnaissance de professeurs de lycées, du passé ou du devenir de leurs élèves. Le jeune est le même, qu'il soit dans ou hors l'école, mais sa famille ignore souvent comment appréhender une réponse du style "prêt-à-porter" à sa demande éducative de "sur mesure" : comment, alors, se situer ? L'enseignement privé est-il meilleur ? Le SIGES dit que non, mais qui le sait ? Les collèges en rénovation sont-ils à fuir ou à soutenir ? Le niveau du Bac a-t-il baissé, en même temps que les connaissances dans plusieurs disciplines de culture générale ? Non, dit le rapport Prost, mais qui le lit ? Les contacts difficiles entre usagers et enseignants ne rendent pas les réponses simples à formuler. Et les décisions essentielles sont prises de manière inconséquente. Face, alors, à une institution qui ne soutient pas le travail qualitatif, qui ne s'intéresse pas aux questions d'évaluation, il reste à aider à développer un esprit critique pour qu'enfin, le jeune l'emporte sur le système et qu'après être correctement documentés, les individus aient les moyens de faire leurs choix.

Droit à l'information : un principe sur lequel tous se seront accordés. Mais Pierre Mondon aura vivement réagi à l'idée que l'institution n'évaluerait pas les actions en cours.

D'autres, dans la salle, se seront impatientés de ne pas assez entendre parler d'évaluation, d'innovations, ou, "simplement" d'objectifs d'évaluations. C'était en somme, et comme prévu, une table ronde qui ne devait pas résoudre des problèmes, mais rappeler qu'ils existaient ; il faudra revenir, par des débats ou des articles, sur le sujet.